

PROGRAMME DE FORMATION GESTES ET POSTURES ET PREVENTION DES TMS*

PROGRAMME | 7H | 1 JOURNEE | INTER OU INTRA ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etudier et prévenir les risques d'apparition de maladies professionnelles et d'accidents du travail.
- Etudier et appliquer les principes d'ergonomie sur les postes de travail
- Former les stagiaires à une gestuelle adaptée à reproduire sur leur poste de travail.



Public concerné

Toutes personnes exposées à la manutention manuelle, au port de charge, aux gestes répétitifs.



Pré requis

Aucun pré requis nécessaires à cette action de formation



Nombre de participants

2 minimum à 12 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein – 1 journée de 7h – horaires en centre : 09h-12h30/13h30-17h – horaires en entreprise : à définir avec le client



PROGRAMME DE LA FORMATION

- SEQUENCE 1** : Accueil des participants / tour de table / partage d'expériences
- SEQUENCE 2** : Réglementation liée aux gestes et postures
- SEQUENCE 3** : Définir l'importance AT/MP
- SEQUENCE 4** : Connaître les bases de la prévention des risques professionnels
- SEQUENCE 5** : Connaître les bases de l'anatomie, de la physiologie et des principales pathologies associées
- SEQUENCE 6** : Utiliser les 6 principes de sécurité physiques et d'économie d'effort (PSPPE)



Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)



VALIDATION DE LA FORMATION

- ▶ **2 évaluations :**
EC1 -Evaluation des savoirs (QCM)
EC2 – Evaluation des savoirs faire (Parcours d'application ...)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



- ▶ Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.
Liste du matériel pédagogique :
- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.
Formateur spécialisé en Gestes et postures auprès des salariés



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTRA : 500€ / jour pour un groupe de 3 à 10 personnes
Formation INTER : 100€ / participant / jour



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTRA : Chez le client (déplacement avec notre matériel pédagogique)
Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras
24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com

A2S FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 - formation@groupe-ass.com
752 743 252 000 39 - Déclaration d'activité 72240160324 – Habilitation SST : 1269039/2017/SST-01/O/01- capital social de 1000 €
Agrément SSIAP : 24-07 / Autorisation CNAPS :FOR-024-2022-01-16-2017058761 (L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient)